



LE GOUVERNEUR

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 001 /BCC/CGPMP/MPI/DCB/2024

**RECRUTEMENT DES CONSULTANTS INDIVIDUELS CHARGES DE MENER L'EXPERTISE DES TERRAINS ET IMMEUBLES DE LA BANQUE CENTRALE DU CONGO**

Date de publication : 16 AVR 2024

1. La Banque Centrale du Congo (BCC) est l'Institut d'Emission de la République Démocratique du Congo. Elle est régie par la Loi organique n° 18/027 du 13 décembre 2018 relative à son organisation et à son fonctionnement.
2. La Banque Centrale du Congo (BCC) a consacré, dans le cadre de son budget de l'exercice 2024, des fonds afin de financer son projet de l'évaluation des terrains ainsi que des immeubles détenus par elle, au pays comme à l'extérieur du pays.
3. Les services, au titre de ces contrats, portent sur les prestations des Consultants individuels chargés de réaliser l'expertise de ses immeubles et terrains à Kinshasa, dans les Entités Provinciales et à Bruxelles. Les prestations sont réparties en lot comme suit :

- **Lot 1 : Ville de Kinshasa** (bâtiments Siège et l'Hôtel des Monnaies) ;
- **Lot 2 : Ville de Kinshasa** (bâtiments Centre Hospitalier de la Gombe, Centre médical de Limete et le Dispensaire de Matonge) ;
- **Lot 3 : Ville de Kinshasa** (Ancienne Résidence du Vice-Gouverneur, Ancienne Résidence du Gouverneur, Résidence KIN 62) ;
- **Lot 4 : Ville de Kinshasa** (Décharge produits toxiques à Menkao, bâtiment Administratif DUNGU, Résidence UVIRA, Bureau HD, Monétique & Datacenter, Résidence officielle Gouv, Site Caisse de Retraite SIMKHA) ;
- **Lot 5 : Villes de Lubumbashi** (Ancien Bâtiment administratif, Nouveau Bâtiment Administratif, Résidence du Directeur provincial, Résidence du Directeur Provincial Adjoint) ;
- **Lot 6 : Ville de Kolwezi** (Bâtiment administratif, Résidence du Directeur provincial et l'appartement), **Ville de Kalemie** (Bâtiment administratif et Résidence du Directeur provincial), **Ville de Kasumbalesa** (Bâtiment administratif et Appartements), **Ville de Kamina** (terrain non bâti) ;
- **Lot 7 : Ville de Boma** (Bâtiment administratif et Ancienne résidence du Directeur Provincial), **Ville de Matadi** (bâtiment administratif Mpolo, bâtiment administratif Lukeni, bâtiment administratif annexe et Résidence Directeurs provinciaux) ;
- **Lot 8 : Ville de Bandundu** (Bâtiment administratif + Terrain non bati), **Ville de Kananga** (Bâtiment administratif + Résidence Directeur Provincial et Terrain non bâti), **Ville d'Inongo** (Bâtiment administratif) ;
- **Lot 9 : Ville de Mbuji-Mayi** (Bâtiment administratif), **Ville de Mwene-Ditu** (Bâtiment administratif), **Ville de Kabinda** (Bâtiment administratif) ;
- **Lot 10 : Ville de Goma** (Bâtiment administratif), **ville de Bukavu** (Bâtiment Administratif, Résidence Fizi et la résidence du Directeur provincial Adjoint), **Ville d'Uvira** (Bâtiment administratif et résidence), **Ville de Kindu** (Bâtiment administratif, résidence du Directeur Provincial, résidence du Directeur Provincial Adjoint + Terrain non bâti) ;
- **Lot 11 : Ville de Kisangani** (Bâtiment administratif + Résidence Directeur Provincial), **Ville de Bunia** (Bâtiment administratif et Résidentiel) ;



- **Lot 12 : Ville de Mbandaka** (Bâtiment administratif + Résidence du Directeur Provincial), **Ville de Lisala** (Terrain non bâti), **Ville de Gbadolite** (Bâtiment administratif et Résidentiel), **Ville de Zongo** (Bâtiment administratif), **Ville de Boende** (Bâtiment administratif 1 et résidentiel, Bâtiment administratif 2) ;
  - **Lot 13 : Ville de Bruxelles** (Appartement + Villa).
4. La BCC invite les consultants individuels éligibles à manifester leurs intérêts à fournir les services décrits ci-dessus. Les exigences en matière de qualification sont les suivantes :
- a) **Qualifications générales**
- Être titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur en architecture, ingénierie civile ou BTP de niveau Bac + 5 ;
  - Etre membre de la Chambre des experts immobiliers de la République Démocratique du Congo (RDC) ;
  - Etre inscrit au registre de la Chambre des experts immobiliers en RDC ;
  - Avoir au minimum dix (10) ans d'expérience générale et cinq (5) ans minimum en expertise immobilière (CV en appui) ;
- b) **Expérience pertinente en rapport avec la mission :**
- Avoir réalisé au moins (sept) 7 missions d'expertises immobilières des terrains ou bâtiments, dont trois (3) dans les cinq dernières années ;
  - Etre en mesure de réajuster la mission dans le bref délai si nécessaire ;
  - Avoir une maîtrise de la langue française.
5. Les consultants seront sélectionnés selon la méthode de « Sélection basée sur la Qualification du consultant (CQS) » conformément aux Règles de passation des marchés applicables à la Banque Centrale du Congo (BCC) en vigueur selon les critères suivants :
- Expérience générale : 40 % ;
  - Expérience pertinente 60 %.
6. Les consultants intéressés peuvent obtenir les termes de référence et informations supplémentaires à l'adresse suivante : Banque Centrale du Congo, Cellule de Passation des Marchés, 1<sup>er</sup> étage du bâtiment administratif et aux heures suivantes : de 9h00 à 11h00, heure de Kinshasa ;
7. Les consultants intéressés doivent soumettre leurs manifestations d'intérêt écrites en langue française à l'adresse ci-dessous au plus tard le 12 AVR 2024 à 11h00', heure de Kinshasa, mention obligatoire suivante : « recrutement des consultants individuels charges de mener l'expertise des terrains et bâtiments de la Banque Centrale du Congo ». Le candidat devra préciser le(s) lot(s) concerné(s). Il ne peut soumissionner à plus de trois lots. Mais, il ne peut lui être attribué qu'un seul lot;
8. Les candidats retenus concluront des contrats forfaitaires de consultance après négociations avec la BCC pour les lots qui les concernent ;
9. L'adresse ci-dessous est : Banque Centrale du Congo (BCC), Direction des Services Généraux, Service Relations Extérieures et Courrier, 563, Boulevard Colonel Tshatshi Kinshasa / Gombe - République Démocratique du Congo ;  
Email : [senga@bcc.cd](mailto:senga@bcc.cd), Tél : +243 817072676, +243 829902506.

Fait à Kinshasa le 12 AVR 2024

**MALANGU KABEDI MBUYI**  
Gouverneur